



Projet Pédagogique **ALAE D'ALEMBERT**

Rue Pascal Marie Agasse – Perpignan
2021 - 2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



SOMMAIRE

Le projet de direction.....	03
L'équipe pédagogique	04
Le territoire de vie de la structure	05
La présentation de la structure	06
Les objectifs pédagogiques.....	08
Les rôles et missions de l'équipe.....	09
La vie quotidienne.....	10
Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap	16
La place des familles.....	17
L'évaluation.....	18

Le projet de direction

Une vue d'ensemble de l'ALAE.

Le projet de direction décrit l'organisation mise en place durant les temps périscolaires. Il permet de déterminer le sens et les conditions de nos actions et se verra être le reflet de notre fonctionnement. La clarté, la lisibilité et l'adhésion des équipes à ce projet sont des conditions nécessaires à la qualité du travail mis en œuvre auprès des enfants. En cohérence avec le Projet Educatif Local de la ville de Perpignan et celui de Léo Lagrange, mon projet de direction s'articule autour de plusieurs ambitions et axes de travail.

Les ambitions

- Permettre à l'enfant de s'épanouir durant les temps périscolaires, aussi bien dans la pratique d'activités que dans ses relations avec les autres.
- Être en mesure d'adapter le fonctionnement aux rythmes et aux besoins de l'enfant dans le contexte d'une fonction d'accueil.
- Adapter nos méthodes et démarches pédagogiques en fonction des objectifs visés.

Les axes de travail

- Assurer la sécurité affective, morale et physique ; une priorité. L'enfant devra se sentir écouté, dans une relation de confiance avec l'adulte. Le fonctionnement mis en place permettra à chaque enfant et adulte d'évoluer selon des droits et des devoirs dans un cadre sécurisé. Enfants et adultes encadrant participeront à l'élaboration des règles de vie et au respect de leur application.
- Développer une relation éducative. Considérer chaque individu au sein d'un accueil collectif. Prise en charge des enfants et de leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination. L'équipe d'animation suscitera l'envie, la curiosité, l'intérêt chez l'enfant, lui laissant également la possibilité de « ne rien faire ».
- Faciliter la socialisation. L'animateur se doit d'être exemplaire dans sa démarche éducative et dans ses pratiques d'animation (respect, équité, discrétion) et d'être à même d'expliquer la différence d'un camarade, de parler de tolérance en prenant en compte les spécificités de chacun.
- Favoriser l'accès à l'autonomie. Parce que l'autonomie se traduit par des apprentissages, permettre à l'enfant de faire par lui-même, de construire sa personnalité au travers de ses choix, les respecter et les encourager. L'animateur sera référent pour le bon déroulement de l'animation et en mesure de considérer les capacités de chacun des enfants.

L'équipe pédagogique

Une collaboration quotidienne.

La direction

- Laëtitia Coste, directrice, diplômée BPJEPS LTP
- Stéphanie Lutgen, adjointe sur D'Alembert 1, diplômée BPJEPS LTP
- Anna Desplat, adjointe sur D'Alembert 2, BP JEPS LTP

Les membres de la direction font également partie des équipes pédagogiques des structures de loisirs du même quartier ; ce qui participe à une continuité éducative sur les temps extra-scolaires.

Les animateurs

- Une équipe composée de dix-sept animateurs sur les temps méridiens, répartis sur les deux écoles en fonction des effectifs prévisionnels et selon un taux d'encadrement réglementé à 1 animateur pour 14 enfants :

Jérôme Pic diplômé BE, Laura Cioli BAFA en cours, Frédéric Diaz diplômé BAFA, Laurie Champeau diplômée CAP, Olivia Vuillemin diplômée CAP, Khadouj Lharch diplômée BAFA, Coline Richard diplômée BAFA, Karine Cuvelier BAFA en cours, Maxime Dauré diplômé BPJEPS, Elodie Exposito diplômée BAFA, Flore Andaloussi BAFA en cours, Youssef Berrabh diplômé BAFA, Kévin Caillot diplômé BE, Alexis Casado diplômé BPJEPS, Océane Poublanc diplômée BPJEPS, Jennifer Cohen diplômée BAFA et Gauthier Salbarena BAFA.

Six animateurs encadrent et animent les temps de garderie du soir, aidés des adjoints de direction :

Stéphanie Lutgen, Laura Cioli, Frédéric Diaz, Laurie Champeau, Anna Desplat, Karine Cuvelier, Maxime Dauré, Alexis Casado,

Mixité des qualifications au sein de l'équipe d'animateurs répondant aux normes fixées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Une préparation des temps d'accueil est organisée autour de réunions d'information, de préparation, de formation, de régulation ou de bilan auxquels tous les membres de l'équipe pédagogique participent.

Le territoire de vie de la structure

Le quartier St-Assisclé.

Le quartier de Saint-Assisclé compose, avec celui de La Gare, le canton n°8 de Perpignan, préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le quartier de Saint-Assisclé s'étend sur une superficie de 136 hectares et compte 7400 habitants.

Quartier prioritaire de la politique de la ville, il est concerné par des programmes de réaménagement et de rénovation urbaine.

Saint-Assisclé est un petit quartier familial et dynamique. Le taux d'emploi y est bien plus élevé et supérieur à la moyenne des quartiers prioritaires de la région.

L'enseignement, la santé et l'action sociale représentent 64% de l'activité des établissements de service implantés dans le quartier.

Sont implantés dans le quartier :

- une annexe mairie
- des crèches
- des écoles maternelles (Condorcet, Amade et D'Alembert)
- un collège (La Garrigole)
- des clubs et des infrastructures sportives
- des Accueils de Loisirs maternel et primaire
- un Espace Adolescence Jeunesse
- des espaces aménagés (rivière, parcs, city-stade)
- des associations culturelles, sportives et sociales
- des commerces de proximité
- des infrastructures (gares, clinique, accès A9)



Présentation de la structure

Le groupe scolaire D'Alembert comprend :

- L'école maternelle D'Alembert (en bleu sur le schéma)
rue Pierre Bayle
direction Catherine Brett
- L'école élémentaire D'Alembert 1 (en bleu sur le schéma)
rue Pascal-Marie Agasse
direction Marie-Laure Rius
- L'école élémentaire D'Alembert 2 (en bleu sur le schéma)
rue Pascal-Marie Agasse
direction : Muriel Bord
- Le bâtiment périscolaire élémentaire (en rouge sur le schéma)
6 salles dont une BCD
et deux salles de classes
- Le bâtiment réservé à la restauration (en rouge sur le schéma)
self commun à D'Alembert 1 et 2
réfectoire traditionnel pour les maternels
- Les espaces extérieurs
une cour sur chacune des écoles
un plateau sportif commun aux deux écoles



Les particularités du groupe scolaire

- **L'enseignement bilingue**

Le catalan, langue historique parlée dans la région, est enseignée dans de nombreuses écoles. C'est le cas du groupe scolaire D'Alembert avec 7 classes bilingues : 4 sur D'Alembert 1 et 3 sur D'Alembert 2 (sur 28 classes au total).

- **Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire**

Chacune des deux écoles élémentaires dispose d'une ULIS qui permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires selon une organisation pédagogique adaptée. Au sein des écoles de D'Alembert, il s'agit de classes ULIS spécialisées dans l'autisme.

- **Le dispositif ECLAIR**

Le groupe scolaire de D'Alembert fait partie d'une zone d'éducation prioritaire définie par l'éducation nationale et prise en compte par le CUCS. Les écoles bénéficient du dispositif ECLAIR (Ecole, Collège, Lycée, Ambition, Innovation et Réussite) qui promeut les innovations, les expérimentations simultanément dans les champs de la pédagogie, de la vie scolaire, des ressources humaines ainsi que des actions en faveur de la sécurité.

- **La classe d'accueil UPE2A**

Unité Pédagogique pour Elèves Allophones ou Arrivants (UPE2A) dont l'objectif est d'inclure dans les classes les élèves arrivant sur le territoire français sans maîtrise suffisante de la langue. Ce dispositif est reconduit cette année sur D'Alembert 1 et 2.

- **Les Acticités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC offrent aux enseignants un champ d'actions pédagogiques et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différent au sein de groupes restreints.

Objectifs pédagogiques

Le sens de nos actions.

Les axes éducatifs développés.

Développer le vivre ensemble.

Rendre les enfants
acteurs de leurs loisirs.

Les objectifs pédagogiques visés.

Sensibiliser les enfants
au respect des différences.

Permettre aux enfants
de s'impliquer dans leurs loisirs.

Les objectifs opérationnels fixés.

Favoriser la coopération.

Impliquer les enfants dans la
mise en place de projets.

Les critères d'évaluation ou indicateurs de résultat.

La participation des enfants
lors de jeux d'entraide.

L'instauration de temps
d'échanges et de parole.

La mixité filles /garçons.

La mise en place de projets
émanant des enfants.

L'inclusion d'enfants
en situation de handicap.

L'implication des enfants
dans la durée de leurs projets.

Rôles et missions de l'équipe pédagogique

La direction

Les adjoints sont sous la responsabilité de la directrice, laquelle les accompagne dans leurs missions.

- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants accueillis.
- Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation.
- Elle coordonne et fédère les équipes autour du projet pédagogique.
- Elle accompagne les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- Elle gère les relations et la communication avec les écoles et les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Elle est responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle informe les familles sur le fonctionnement de l'accueil.

Les animateurs

Les animateurs sont sous la responsabilité de l'équipe de direction, laquelle les accompagne dans leurs missions.

- Ils sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.
- Ils adhèrent au projet pédagogique et participent à son application.
- Ils respectent les consignes de fonctionnement.
- Ils préparent, animent et évaluent leurs séances d'animation.
- Ils encadrent des groupes d'enfants et les fédèrent.
- Ils sont à l'écoute des besoins des enfants et s'y adaptent.
- Ils adaptent leur pédagogie aux situations rencontrées.
- Ils sont responsables du matériel mis à disposition et de son rangement.
- Ils connaissent les règles de sécurité liées aux différentes activités.
- Ils respectent le protocole sanitaire mis en place.
- Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.

La vie quotidienne

Accueil de loisirs associé à l'école,

La collaboration de plusieurs partenaires éducatifs, inscrite au sein d'une éducation globale et cohérente :

- Les membres de la direction ALAE et les animateurs, garants du projet pédagogique de la structure.
- Les équipes scolaires et les équipes périscolaires pour un fonctionnement et une cohésion éducative optimisés au quotidien.
- La responsable de satellite et son équipe afin d'optimiser les conditions d'accueil pour le repas dans un fonctionnement concerté.

Les différents temps d'accueil

Considérer les différents temps périscolaires selon leurs particularités.

La garderie du matin : de 7h45 à 8h45

Une formule d'accueil proposée aux familles le matin avant la classe.
Une équipe d'animation salariée par la mairie.

La garderie du midi : de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 14h

Une formule d'accueil proposée aux familles le midi après la classe et en début d'après-midi avant la reprise. Un temps d'accueil géré par la fédération Léo Lagrange, avec 1 animateur. Un accueil organisé dans la salle BCD, sous forme de petits jeux (cartes, dessins, jeux de mots, coloriages, petits jeux d'intérieur).

La garderie du soir, de 17h à 18h15

Un dispositif qui permet aux enfants restant sur l'école d'être pris en charge par les animateurs dans des espaces aménagés. Les enfants inscrits sont dirigés par les enseignants vers les salles d'accueil ou les espaces extérieurs pour une prise en charge par l'équipe périscolaire. Les enfants prennent le temps de goûter pendant que les animateurs procèdent à l'appel.

La garderie du soir est un espace de loisirs et d'échanges adaptés aux besoins et rythmes des enfants en fin de journée.

L'accueil méridien : de 11h45 à 14h

Il permet aux enfants inscrits à la restauration de prendre leur repas sur l'école et de participer aux activités proposées par l'équipe ALAE.

Principe : Une cohérence sur l'organisation des temps, des espaces et des personnes permettra aux transitions de ne pas être des moments d'incertitude ou d'insécurité pour les enfants. Une bonne circulation des informations facilitera les temps relais.

Protocole et mesures sanitaires

Un fonctionnement adapté.

- La composition de quinze groupes d'élèves (en regroupant, dans la mesure du possible, les élèves de mêmes niveaux de 28 classes).
Ces groupes ont été constitués en fonction du nombre d'élèves inscrits à la restauration en début d'année scolaire dans chacune des classes.
Six groupes sont composés d'élèves d'une seule et même classe, six autres groupes sont composés d'élèves de deux classes différentes, deux groupes sont composés d'élèves de trois classes différentes et un groupe est composé d'élèves de cinq classes différentes.
- Le positionnement d'un animateur référent sur chacun des groupes tout le long d'un cycle.
- Les accès aux salles du bâtiment central ALAE par les portes donnant sur les extérieurs.
- La circulation interdite aux enfants dans le couloir et la réserve du bâtiment central ALAE.
- Les toilettes sous les préaux privilégiées pour éviter l'utilisation des deux uniques toilettes du bâtiment central ALAE.
- Le lavage des mains régulier sous les préaux après l'appel, avant de se rendre au self et avant de reprendre l'activité après le déjeuner.
- L'entrée et la sortie des groupes au self par deux portes différentes pour éviter que des groupes ne se croisent dans un espace restreint.
- La capacité du self légèrement diminuée malgré un aménagement optimal de l'espace avec la disposition de quinze tables de 6 places chacune.
- Le déroulement des repas selon trois services de restauration avec des roulements de cinq à six groupes par service.
- Des plans de tables étudiés pour chaque groupe constitué, avec des places nominatives pour chacun des enfants.
- Le système de self et de desserte participe partiellement à l'autonomie des enfants ; les animateurs distribuent le pain, les fruits et l'eau aux enfants de leur groupe.
- Les animateurs nettoient les tables occupées par leur groupe avant de quitter le self et les tables de leur salle d'activité avant leur départ.
- Une collaboration quotidienne avec le service restauration de la ville, pour étudier la faisabilité sur le terrain des nombreuses demandes de familles pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à la restauration

Organisation de l'accueil méridien

Selon trois temps forts.

LES APPELS.

Un appel ludique et efficace chaque jour permet de connaître rapidement les effectifs des enfants accueillis par groupes et de renseigner les registres de présences.

L'espace extérieur (ou intérieur en cas d'intempéries) dédié pour l'appel est défini pour chacun des groupes et connu des élèves, des enseignants et des animateurs référents, ce qui permet d'optimiser la durée de l'appel dès la sortie des classes.

LES REPAS.

Ils sont organisés selon 3 services d'une demi-heure chacun :

- Le 1^{er} service (de 12h à 12h30) permet aux enfants des ULIS et à 5 groupes de D'Alembert 1 de déjeuner à leurs tablées.
Les groupes composés d'élèves de CP se rendent les premiers au self, suivis des élèves de CE1.
- Le 2^{ème} service (de 12h30 à 13h) est réservé au 6^{ème} groupe de D'Alembert 1 et aux quatre 1ers groupes de D'Alembert 2. Il s'agit de groupes d'élèves de CE2 et de CM1.
- Le 3^{ème} et dernier service (de 13h à 13h30) permet aux 5 derniers groupes de CM1 et de CM2 de D'Alembert 2 de déjeuner.

Un tableau récapitulatif des enfants inscrits sous le régime végétarien est affiché à l'entrée du self. Il permet de renseigner l'agent de restauration sur le nombre d'enfants végétariens du groupe arrivant au self et d'assurer la gestion des repas.

Lors du suivi des repas, les animateurs incitent à goûter sans imposer tout en favorisant le plaisir et la convivialité. L'équipe pédagogique prend en compte les différents paramètres pouvant influencer sur l'appétit d'un enfant (fatigue, maladie, contrariété).

Les équipes ALAE et de restauration veillent particulièrement aux repas des enfants ayant un PAI lié à l'alimentation et au respect des consignes spécifiques (tableaux allergènes, paniers repas etc.).

LES ACTIVITES.

Le mois de septembre est généralement dédié :

- aux jeux de repérages pour les plus petits
- aux jeux « brise-glace » pour les plus grands
- aux temps d'échanges entre les membres d'un même groupe
- aux jeux de connaissances
- aux jeux autour des règles de vie
- aux jeux sportifs pour évaluer les niveaux de son groupe

L'année périscolaire est organisée selon cinq cycles, intermédiaires aux vacances.

Ce découpage permet :

- La proposition de cinq programmes différents par école au cours de l'année.
- La mise en place de projets sur plusieurs séances, en adéquation avec le projet éducatif, émanant des envies des enfants ou de constats observés.
- L'ajustement du fonctionnement et des contenus des animations pour les semaines suivantes (réunions hebdomadaires au cours d'un même cycle).
- Le changement d'animateurs référents sur les groupes d'enfants le cycle suivant (découverte d'autres pratiques d'animation).
- L'adaptation des programmes d'activités en prenant compte des évaluations des précédents ainsi que de différents paramètres (envies des enfants, saisons, opportunités éducatives).

Des activités à la carte (non inscrites dans des projets) compléteront les programmes ainsi que des séances d'animation liées à des actions particulières (grands jeux, journées spécifiques, action de fin d'année).

Les termes génériques figurant sur les programmes d'activités permettent aux enfants de retenir des activités récurrentes chaque semaine d'un même cycle et aux animateurs de diversifier et de préparer leurs séances d'animation selon un même type d'activités.

Exemple : derrière l'appellation « découvertes sportives », les enfants savent que leur animateur propose divers ateliers d'initiation aux sports collectifs le même jour, chaque semaine. De la même manière, derrière l'appellation « atelier créatif » l'animateur varie et décline chaque semaine des supports ou techniques de loisirs créatifs (collages, pliages, modelages etc.).

Principe : l'équipe d'animation veillera à laisser une place importante au jeu qu'il soit sous forme spontanée ou de façon plus organisée.

La santé

Les soins

L'ALAE dispose d'une armoire à pharmacie dans le bureau de la direction.

La trousse de secours contient uniquement des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies.

Avant toute utilisation d'un produit, l'animateur vérifiera que la fiche sanitaire de liaison de l'enfant ne spécifie pas de contre-indication.

Des gants doivent être portés par les animateurs avant de prodiguer un soin, aussi minime soit-il.

Le registre d'infirmier est systématiquement renseigné par l'animateur, une fois le soin prodigué à l'enfant.

Si un enfant est sous traitement, les parents ou responsables légaux sont tenus de transmettre à la direction de l'ALAE les médicaments, dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant, accompagnés de l'ordonnance. Les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé (sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant).

Aucun traitement médicamenteux ne peut être administré hors prescription médicale.

Si un enfant se blesse, le relais est assuré par les membres de la direction qui prennent les mesures d'urgences (appel pompier avec fiche sanitaire, appel famille, déclaration d'accident).

Les Projets d'Accueils Individualisés

Le PAI concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que les pathologies chroniques, les allergies et intolérances alimentaires.

Un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il est élaboré à la demande de la famille ou avec son accord et sa participation.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans le PAI signé par le médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie.

Le cadre

Autorité bienveillante.

Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Ainsi, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Un énoncé clair et tranquille de règles sécurise l'enfant.

Les règles de vie sont nécessaires pour :

- Fonder les bases solides d'un cadre.
- Constituer des repères indispensables pour l'enfant.
- Favoriser le développement de l'enfant.
- Permettre aux enfants de mieux vivre en collectivité.

Des attitudes à privilégier par l'équipe :

- Définir un cadre, des règles claires.
- Proposer, suggérer.
- Respecter.
- Créer un lien de confiance.
- Savoir prendre position.
- Savoir expliquer ses décisions.
- S'adapter.
- Être juste.
- Parler avec bienveillance.
- Adapter une attitude éducative cohérente.

Si l'enfant transgresse une règle, des sanctions adaptées pourront être données par l'équipe pédagogique.

La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis.

La sanction peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.

Aucune punition ne pourra être donnée par un membre de l'équipe pédagogique.

La punition est l'expression d'un rapport de force qui s'exerce dans le cadre d'un pouvoir personnel et peut paraître arbitraire car elle dépend de l'individu en position de supériorité. Souvent inefficaces car elles ont tendance à être vécues comme injustifiées (abus de pouvoir, humiliation, privations, corvées...).

Modalités d'accueil des enfants en situation de handicap Inclusion.

Dans une volonté de rendre nos accueils accessibles et de créer une mixité sociale, l'accueil d'enfants en situations de handicap se révèle être une évidence.

C'est en vivant des moments intenses, ludiques ensemble que les enfants apprendront à respecter les différences d'autrui ainsi que la tolérance et la solidarité, valeurs fondamentales de Léo Lagrange et de ce présent projet.

Afin de pouvoir inclure un enfant au sein d'une activité, il faudra que :

- L'enfant en situation de handicap soit en capacité d'appréhender le groupe.
- Le groupe soit en capacité d'aménager et d'adapter la séance, le jeu en tenant compte de la singularité de l'individu.
- L'enfant soit considéré de la même manière qu'un autre enfant.

Nous nous organiserons de la manière suivante :

Avant l'accueil :

- Sensibilisation des enfants de son groupe aux situations de handicap, aux rôles des classes spécialisées telles que les ULIS et au spectre de l'autisme.
- Rencontres préalables des équipes d'animation avec les équipes éducatives ULIS, afin d'étudier les possibilités d'inclusion des enfants, et définir les adaptations pour la menée de la séance d'animation.

Principe : préparer l'enfant à son accueil et l'équipe périscolaire à l'inclusion de l'enfant. Anticiper les adaptations nécessaires de l'équipe pédagogique pour faciliter l'inclusion de l'enfant tout en ayant une meilleure connaissance de celui-ci.

Pendant l'accueil :

- Respect du rythme de l'enfant.
- Menée et pédagogie adaptées.
- Respect des précautions nécessaires au bon déroulement de l'activité.

Après l'accueil :

- Point régulier sur les inclusions en cours lors des réunions ALAE.
- Bilan par cycles des inclusions mises en place.
- Participation aux réunions bilans annuels des ULIS.

La place des familles

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants.

Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- Pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur familles et les accueils de loisirs extra et périscolaires.
- Pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leur enfant.
- Pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative.
- Pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leur famille.

Pour s'assurer de la qualité du lien entre les familles et l'équipe pédagogique, plusieurs actions sont mises en place :

- Un accueil systématique des familles réalisé en fin de journée.
- La clarté du projet pédagogique et la communication autour de celui-ci.
- La présence de la direction périscolaire aux conseils des écoles (identification de l'ALAE auprès des nouveaux délégués des parents d'élèves, auprès des nouveaux professeurs des écoles et autres acteurs éducatifs).
- Une équipe de direction disponible pour les familles qui souhaitent la rencontrer.
- Les plannings d'activités, le présent projet pédagogique, le règlement ainsi que les menus sont à disposition des familles (au bureau ou affichés).
- Les échanges avec les familles sur des temps informels, à la sortie des classes etc.

L'évaluation

Axe important dans le suivi du présent projet.

Il paraît nécessaire de vérifier régulièrement que le projet pédagogique soit applicable sur le terrain et en adéquation avec le contexte d'accueil.

Cette remise en question nécessaire se traduit par différents types d'évaluations :

- L'évaluation avec les enfants des séances d'animation.
- L'auto-évaluation des animateurs sur leurs pratiques.
- L'évaluation des objectifs des projets menés.
- L'auto-évaluation des membres de la direction à fédérer l'équipe autour du présent projet.
- L'évaluation des objectifs du projet pédagogique.

Le projet pédagogique se doit de guider chacun des membres de l'équipe, dans une dynamique de travail commun. Son évaluation permettra de connaître ses limites et redéfinir ainsi de nouveaux objectifs.



Léo Lagrange Occitanie

Rue René Duguay Trouin 66000 Perpignan

04 68 51 75 22

<https://leolagrange-acm-perpignan.org>

coordinationacm.perpignan@leolagrange.org

